

L'essentiel de l'AVSC IFSE

Multilatérale syndicale-direction du vendredi 5 novembre 2010

parce qu'un jour, vous serez concernés...

UNE NOUVELLE PVV POUR CONVERGENCE+ ORANGE OPEN

? A la demande de la CFE-CGC/UNSA, le minimum de la PVV garantie passe à 230 €□

En effet, sur le plateau de Convergence Paris, les 6 derniers mois étaient pris en compte pour l'établissement une PVV de 178 euros mensuels. Cela est insuffisant d'autant que la CFE-CGC/UNSA a alerté la direction de l'AVSC IFSE car à Convergence Rennes, les conseillers avaient 210 €. En adoptant le même mode de calcul, c'est-à-dire neutralisation du mois d'août plutôt creux et intégration du mois de janvier plutôt bon, la PVV minimale garantie pour Paris s'établit à 230 €. Les conseillers vont donc toucher jusqu'à la fin de l'année 230 €. de PVV garantie.

Pour autant nous avons précisé à la direction que le traitement des appels Orange-Open n'est pas pour autant porteurs de ventes et est complexe et facteur de difficultés techniques et psychiques de part les compétences mises en œuvre par les conseillers clients. Aussi cette formule de garantie PVV n'est pas encore suffisante pour reconnaître la qualité et quantité de travail réalisées par les conseillers C+!

? Une nouveauté, la PVV change et s'adapte à l'univers d'Orange Open

Jusque là, la PVV était basée sur la valeur vendue, avec un coefficient multiplicateur pour le professionnalisme et la qualité. Ceci ne correspondait pas au profil des clients qu'on trouve sur Open, qui sont déjà multi-équipés et qui attendent un service client de qualité. Le projet de PVV va donc comprendre une partie qualité de service, une partie vente et une partie professionnalisme. Tous les conseillers quelque soit leur expertise en vente, pourront donc toucher de l'argent grâce à la qualité et au professionnalisme.

Les résultats ne se jugeront plus en valeur stricte mais en pourcentage d'atteinte des objectifs fixés au conseiller. Les conseillers doivent donc regarder si leurs objectifs leurs semblent atteignables et dépassables éventuellement. En effet, en cas de dépassement, il y a un résultat de surperformance prévu qui permet d'améliorer la PVV. En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter votre délégué syndical CFE-CGC/UNSA.

Les objectifs seront individuels pour 80% et collectifs pour 20%. Cette nouvelle PVV est mise en test pour novembre et décembre. Les conseillers pourront donc comparer avec la PVV garantie actuelle. Si le conseiller gagne plus avec cette nouvelle PVV, c'est le meilleur gain qui sera retenu. Les indicateurs composant la PVV peuvent être encore négociés donc n'hésitez pas à nous contacter. Les délégués syndicaux CFE-CGC/UNSA n'hésiteront pas à faire part de vos remontées à la direction.

Les managers aussi bénéficieront d'une nouvelle PVV en test sur la même période.

? Pour autant il reste d'autres point à régler :

- Qu'en est-il de l'effet retroactif de cette nouvelle PVV sur le travail réalisés par les conseillers depuis le mois d'août 2010 ?
- Jusqu'à quand continuera cette expérience C+-Orange-Open à Paris?Les conseillers veulent savoir ce qu'il adviendra de leur travail...Convergence + est il abandonner par la direction nationale au profit d'Orange-Open ?
- Que prévoit la direction nationale relation Client pour les ventes d'Orange-Open ?Cette offre sera-t-elle vendue en AVSC et dans quelles conditions ?

D'autre part, les montées en compétences réalisées par les conseillers de convergence + y compris pour le traitement d'Orange-Open, la CFE-CGC/UNSA réclame que les postes soient tous qualifiés en 2.3 ou en bande D pour tous les conseillers actuellement en poste à Paris

Vos contacts

Vos Délégués Syndicaux sur l'AVSC IFSE : Laurent le Treust, Robert Amatu, Samira Chench .

Vos liens

intranoo:http://cgc.francetelecom.fr/ internet: http://www.cfecgc-unsa-ft-orange.org

blog: <u>www.telecoms-media-pouvoir.net</u> forum : <u>http://www.reagirensemble.org</u>

Plus d'informations sur notre site http://www.cfecgc-unsa-ft-orange.org/